



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Amendment 001

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division / Division
des services professionnels en informatique
Les Terrasses de la Chaudière
10, rue Wellington, 4ième
étage/Floor
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet TBIPS myEMS (SAP) Solutionsetaside TBIPS myEMS (SAP) Solution - Support Services -Set-aside	
Solicitation No. - N° de l'invitation G9292-248331/C	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client 100018331	Date 2022-10-07
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZM-644-41108	
File No. - N° de dossier 644zm.G9292-248331	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2022-10-13 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Sekret, Nataliya	Buyer Id - Id de l'acheteur 644zm
Telephone No. - N° de téléphone (343) 551-1763 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION N° 004

La présente modification vise à réviser la demande de propositions et à répondre aux questions des soumissionnaires.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 19 : Alors que les soumissionnaires connaîtront les dates de début et de fin des ressources proposées, les soumissionnaires ne connaîtront pas eux-mêmes les dates de début et de fin des projets réels, pour un certain nombre de raisons :

- Les soumissionnaires ne connaîtront pas les dates de début et de fin des projets pour lesquels ils n'ont pas fourni de ressources.
- De nombreux projets du GC sont en cours depuis plus de 10 ans, il n'est pas clair quand un projet a réellement commencé, ou la date de fin a été retardée à plusieurs reprises. Par exemple, nous ne connaissons pas la date de début réelle du projet de développement AchatsCanada, ni sa date de fin proposée.
- Il n'existe pas de répertoire précis et facilement accessible pour ce type d'information sur les projets du GC.

De plus, la valeur que cette demande apportera à l'État lors de l'évaluation de la DP n'est pas claire. L'État devra connaître la date de début et de fin de la période pendant laquelle la ressource a travaillé sur chaque projet (dans tous les cas, un minimum de 6 mois), afin que le niveau d'expérience de la ressource puisse être évalué, mais la durée du projet lui-même n'est pas pertinent par rapport aux exigences telles qu'elles sont écrites.

Veuillez donc modifier le point iii. des grilles de ressources (RTC1, RTC3, RTC4, RTC5, RTC6, RTC7, RTC8, RTC9, RTC10, RTC11, RTC12, RTC13, RTC14, RTC15, RTC16, RTC17, RTC18, RTC20, RTC21, RTC22, RTC23, RTC24) État:

iii. La durée de la ressource, ainsi que les dates de début et de fin, sur le projet ; et

Réponse 19 : Le Canada ne changera pas cette exigence pour le moment. Pour clarifier, les dates de début et de fin demandées sont celles que les fournisseurs ont signées dans un contrat avec leurs clients, quelle que soit la durée totale réelle des dates de début et de fin du projet d'un client. Les dates de début et de fin des ressources sont celles de leur TA avec les fournisseurs pour ce projet.

Question 20 : En ce qui concerne les questions/réponses ci-dessous, le Canada demande aux soumissionnaires de fournir la durée du projet (en indiquant les dates de début et de fin du projet) ET les dates de début et de fin de la ressource pour le projet. Le Canada suppose que les ressources ont travaillé sur des projets spécifiques pendant des périodes précises et qu'elles auraient les dates exactes

du début et de la fin d'un projet. Cela ne tient pas compte des ressources qui ont travaillé sur plusieurs projets pour le même client, ni du fait que les ressources et/ou les employés sous-traités peuvent simplement fournir un soutien et pas nécessairement des tâches axées sur le projet. De plus, déterminer une date de début et de fin d'un projet (ce qui n'était jamais demandé auparavant dans les CV des ressources en vertu des SPICT) serait extrêmement onéreux pour la ressource et le soumissionnaire n'aurait pas nécessairement un aperçu des projets qui n'ont pas été fournis par son entreprise. Cet exercice serait simplement un jeu de devinettes pour l'expérience acquise il y a des années. Pour cette raison, nous ne croyons pas qu'il soit logique d'inclure une durée de projet en plus de la période pendant laquelle une ressource a travaillé sur le projet et nous exhortons fortement le Canada à supprimer l'exigence d'inclure cette information dans tous les curriculum vitae des ressources.

Question 13 : *Les grilles de ressources exigent que les soumissionnaires fournissent « la durée du projet (indiquant les dates de début et de fin du projet) et les dates de début et de fin de la ressource sur le projet ». Cependant, de nombreuses ressources ne connaissent pas les dates de début et de fin du projet, car elles rejoindront les projets après la date de début d'origine ou avant la date de fin. Cela est particulièrement vrai pour les projets du GC, dont bon nombre s'étendent sur plus de 10 ans.*

Réponse 13 : *Il est de la responsabilité du soumissionnaire de fournir toutes les dates de début et de fin demandées pour les projets ainsi que les dates de début et de fin pour les ressources.*

Réponse 20 : Le Canada ne supprimera pas cette exigence pour le moment. Pour clarifier, les dates de début et de fin demandées sont celles que les fournisseurs ont signées dans un contrat avec leurs clients, quelle que soit la durée totale réelle des dates de début et de fin du projet d'un client. Les dates de début et de fin des ressources sont celles de leur TA avec les fournisseurs pour ce projet.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS RESTENT LES MÊMES